

LES EPESSSES

Le Magazine

N°112 - OCTOBRE 2022



ANIMATION - TOURISME

Retour sur les animations spicéennes de l'été

PAGE 6

© Mairie des Epesses

URBANISME

Le PLUIH suit son cours malgré un avis défavorable du Conseil Municipal des Epesses

PAGE 4

VIE CITOYENNE

Les 15 et 17 Novembre, échangez avec les élus du Conseil Municipal

PAGE 7



LES EPESSSES

Chères Spicéennes, Chers Spicéens,



Après l'été caniculaire que nous venons de vivre, les restrictions d'eau, les incendies, ... la question suivante est primordiale : sommes-nous désormais arrivés dans une phase d'irréversibilité en matière de climat et de biodiversité ?

Depuis une trentaine d'années, la communauté scientifique internationale nous alerte sur le fait que les activités humaines sont principalement à l'origine des changements climatiques. Il suffit de lire les rapports du G.I.E.C. En 1970, il fallait 1 Terre pour assurer les besoins des humains, en 2021 c'est et 1,7 Terre !

Nous pouvons dire que « ce modèle de développement est incompatible avec l'avenir » et ce n'est pas de l'idéologie que de poser ce constat peut-être difficile à accepter.

Nous allons vivre les mois à venir avec beaucoup d'incertitudes, évolution de la guerre en Ukraine, augmentation du prix du pétrole, du gaz, de l'électricité, inflation de 5,8% en France en Août 2022, risque de rupture d'approvisionnement en gaz pendant l'hiver, ... Tous ces événements ont déjà une incidence sur les charges de fonctionnement des entreprises, de nos collectivités. Aussi je vous propose d'échanger avec vous en soirée le mardi 15 novembre, ou le jeudi 17 novembre au Foyer Rural pour faire un point d'étape sur vos préoccupations quotidiennes dans le cadre d'une communication bienveillante. Nous aborderons aussi les différents dossiers en cours et à venir sur la commune.

L'état d'esprit des décisions prises par le Conseil Municipal dans les différents domaines avec une vision sur le long terme est de privilégier l'intérêt général avant l'intérêt particulier. Aussi je tiens à remercier tous les élus du Conseil Municipal qui mettent leurs compétences au service de l'intérêt collectif, lors des commissions municipales et communautaires. Merci également aux agents qui, dans des conditions parfois difficiles, assurent la continuité du service public.

Je le dis souvent, pensons globalement et agissons localement. J'invite chacun d'entre vous, vers une réflexion personnelle sur sa relation au temps, sur des notions telles que la gratitude, la souffrance, le courage, l'implication, la solidarité. Ensemble, allons vers un changement de paradigme dans notre perception du monde.

« Pensons globalement et agissons localement »

Amicalement,

Jean-Louis Launay
Maire des Epesses

Actualités municipales page 4

page 4 - Le PLUIH suit son cours malgré un avis défavorable du Conseil Municipal des Epesses

page 6 - Retour sur les animations spicéennes de l'été

page 7 - Les 15 et 17 Novembre, échangez avec les élus du Conseil Municipal, à 19h au Foyer Rural

page 8 - Eclairage public : l'actualité énergétique impose le maintien des horaires restreints

page 10 - Un beau palmarès pour la jeunesse

page 12 - Les chantiers en cours sur la commune

page 16 - Le Conseil Municipal des Enfants

page 17 - Les jeunes spicéens travaillent durant l'été

Communauté de Communes page 19

Vie des écoles page 22

Vie des associations page 24

Expression des listes page 30

Agenda / État Civil page 31

Mairie des Epesses
2 place Monseigneur
Bonneau
85590 Les Epesses

02 51 57 31 30
mairie@les-epesses.com

www.les-epesses.com

Horaires d'ouverture :

- **lundi, mardi, mercredi** :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
- **jeudi** : de 14h à 18h
- **vendredi** :
de 9h à 12h et de 14h00 à 17h
- **samedi** : de 9h30 à 12h

Numéro d'astreinte
(Si Mairie fermée, Urgences
uniquement) **06 47 05 96 16**

Date de bouclage
10 octobre 2022

Impression
BDM IMPRIMEURS
27 route de Saint Mars la Réorthe
85590 LES EPESES



URBANISME

Le PLUIH suit son cours malgré un avis défavorable du Conseil Municipal des Epesses

Initié en 2018, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat (PLUIH) du Pays des Herbiers est entré dans sa phase finale. L'une des prérogatives du PLUIH est de définir le nombre de logements à construire dans les 10 années à venir. Comme le veut la loi, chaque membre concerné de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) doit se prononcer par un vote au sujet du PLUIH.

Pour la commune des Epesses, le sujet était à l'ordre du jour du Conseil Municipal le lundi 11 juillet dernier. Après en avoir débattu et après avoir voté à bulletin secret, les conseillers ont émis un avis défavorable sur le PLUIH, par 20 bulletins pour et 2 bulletins blancs. Cet avis défavorable est motivé par un désaccord sur le taux de densification urbaine imposé aux Epesses. Pour notre commune, l'objectif de construction de 260 nouveaux logements est le suivant : 151 logements en extension (58%) et 109 logements en densification (42%).

Bien sûr, le besoin criant de logements n'est pas une problématique

spécifique aux Epesses dans le secteur. Cependant, le ratio extension / densification imposé pour notre commune est, dans les faits, un réel frein à la production de logements sur notre territoire alors que le besoin peut être considéré comme supérieur à la moyenne. En effet, la vitalité économique du territoire avec, notamment, la présence du Puy du Fou - qui est une chance - et son effectif exponentiel de travailleurs saisonniers nécessite de loger énormément de monde par rapport à la taille de la commune. Or, il est indispensable, pour des questions pratiques et environnementales, surtout en l'absence totale de transports en commun, que les travailleurs soient logés au plus près de leur lieu de travail. Cela permet de réduire la durée des trajets en voiture, de favoriser les mobilités douces ou bien encore le covoiturage.

La logique extension / densification s'applique à toutes les communes du Pays des Herbiers comme l'indique le tableau ci-dessous. Généralement, la construction de logements en extension est moins contraignante et ...

... moins coûteuse que la densification. S'il convient, bien sûr, de préserver au maximum les terres agricoles, l'extension demeure la seule solution face aux contraintes de la densification qui sont accentuées, chez nous par un territoire loin d'être plat. L'objectif de 42% de logements en densification aux Epesses est, comme ailleurs, purement théorique et hypothétique. Pour y parvenir, il serait donc nécessaire que le bourg soit relativement plat et que tous les propriétaires, disposants de parcelles suffisamment grandes, divisent leur parcelle pour y construire un ou plusieurs logements supplémentaires. En la matière, l'obligation n'est bien évidemment pas du tout à l'ordre du jour

et serait, de toutes façons, purement impossible et illégal.

Malgré des inquiétudes évoquées à plusieurs reprises lors des réunions d'élaboration du PLUIH par les élus des Epesses, ce raisonnement n'a pas été entendu. Il ne faut pas oublier que l'évolution des contraintes d'urbanisme à venir, nous dirige vers la mise en place très prochainement de la Z.A.N. (Zéro Artificialisation Nette), c'est-à-dire aucune extension possible de l'enveloppe urbaine de la commune. La commune des Epesses étant la seule à avoir émis un avis défavorable sur le Pays des Herbiers, le PLUIH suit son cours.

CONSEIL MUNICIPAL

Un changement de législation concernant le procès verbal Conseil Municipal

Depuis le 1^{er} juillet 2022, la réglementation concernant la publicité des actes du Conseil Municipal a changé.

Le compte-rendu du Conseil Municipal tel qu'il existait, a été supprimé. Il est remplacé par la diffusion, dans la semaine qui suit le Conseil, de la liste des délibérations qui ont été discutées. En revanche, la réglementation prévoit que soit diffusé le procès-verbal de la séance, qui est un document nettement plus complet que le compte-rendu. En effet, il reprend le sens des différents échanges en précisant quel conseiller a dit quoi. Toutefois, cette publication ne peut être faite qu'une fois que les membres du Conseil Municipal l'ont approuvée. Ainsi, le procès-verbal du Conseil Municipal ne sera dorénavant accessible qu'après la séance suivante du conseil.

Chacun peut, néanmoins, retrouver l'intégralité des délibérations, et ce, dans la semaine qui suit le conseil, sur les bornes tactiles de la mairie (intérieure et extérieure) et sur le site internet www.les-epesses.com. Il est par ailleurs important de rappeler que chacun peut assister librement aux séances du Conseil Municipal.



Capture d'écran - www.les-epesses.com

Armature territoriale	Communes	Objectifs PLUIH (10 ans)			Objectifs POA (6 ans)			Part de logement en densification
		Logements à produire sur les 10 ans (PLUIH)	Logements à produire en densification	Logements à produire en extension	Logements à produire sur les 6 ans du POA	Logements à produire en densification	Logements à produire en extension	
Pôle de Plan	Les Herbiers	1 754	389	1 365	1 062	396	496	34%
	Beauvejeux	1 544	556	1 028	924	622	604	59%
Pôle d'appui	Lauchamps	210	57	153	128	33	92	27%
	Les Epesses	1 177	502	675	117	111	110	33%
Pôle de proximité	Mesnard-la-Barotière	260	98	162	186	66	100	46%
	Saint-Martin-la-Pedrière	260	109	151	289	66	91	42%
	Saint-Paul-en-Forets	667	164	503	280	99	183	25%
	Vendrennes	126	28	98	76	27	59	42%
		112	26	76	67	22	46	22%
		101	45	56	61	27	34	44%
		117	24	73	75	11	61	42%
COPI		2 241	919	1 322	1 644	526	1 069	35%

Objectifs de production de logements - Extrait du Programme d'Orientations et d'Actions PLUIH Pays des Herbiers

ANIMATIONS

Retour sur les animations spicéennes de l'été

La commission Culture Loisirs Associations Sports et Tourisme (CLAST) travaille tout au long de l'année afin de dynamiser la commune. Outre les rendez-vous habituels tels que la fête de la musique et la boutique éphémère, cet été fut important car il a vu la réalisation de projets lancés, pour certains, en début de mandat.



© Mairie des Epesses

La balade d'Alexis a ainsi été refendue en partie. En effet, nous avons souhaité la rendre encore plus interactive et incitative pour les enfants. C'est pourquoi, à partir des supports déjà existants, pertinents et beaux visuellement, nous avons ajouté des moyens modernes tels que les QR codes. Il s'agit désormais d'une quête au trésor pendant laquelle les enfants vont répondre à des questions qui les amèneront à trouver un code secret. A la fin de la balade, à l'aide de ce code, ils pourront ouvrir un coffre situé en mairie ou à l'Office de Tourisme et récupérer leur cadeau.

Depuis le 1^{er} août, une quarantaine de familles ont déjà participé à cette animation. C'est un succès au-delà de nos attentes. N'hésitez pas à prendre le temps de découvrir ou redécouvrir notre

commune. Durée de l'animation : environ 1 h 30 mn.



© Mairie des Epesses

Cet été nous avons eu le plaisir d'inaugurer officiellement l'Office du Tourisme (salle du Doué) et la borne interactive (parvis de la mairie). Ceci est l'aboutissement d'un fructueux travail collaboratif avec l'Office de Tourisme Intercommunal. Il a été comptabilisé 400 visiteurs cet été à l'Office, contre 130 l'année dernière, et environ 800 « clics » à la borne. A ce propos, la borne interactive propose deux entrées, une pour les informations touristiques, et l'autre pour les informations municipales. Les habitants des Epesses peuvent donc aussi l'utiliser à toute heure. ...



© Mairie des Epesses

... La commission avait aussi programmé une matinée d'animations lors du marché du vendredi matin, le 5 août dernier. L'objectif était de dynamiser ce marché avec notamment des musiciens. Vous étiez nombreuses et nombreux à profiter du beau temps ce jour-là, et nous vous en remercions. Il est important de rappeler que ce marché ne vit que par la présence des habitants. C'est pourquoi n'hésitez pas, quand vous le pouvez, à venir rencontrer les producteurs locaux et y faire quelques achats de produits de qualité.

La saison estivale est donc terminée et nous travaillons désormais sur des projets qui auront lieu cette fin d'année ou en début d'année prochaine. A ce propos,

nous concevons notre rôle comme étant des facilitateurs, c'est-à-dire que nous vous encourageons à nous contacter si vous avez des idées d'animations qui vous tiennent à cœur. Nous étudions ainsi la faisabilité de vos projets et les mettons en place. C'est ainsi que, grâce aux idées de Spicéens, nous allons tenter d'étoffer les animations du Téléthon aux Epesses.



© Mairie des Epesses

CITOYENNETÉ

Les 15 et 17 Novembre, échangez avec les élus du Conseil Municipal

«Paroles aux Spicéens», voici le nouveau nom de ce qui était sobrement appelé «Réunions de quartiers». Tous les Spicéens sont conviés à ce rendez-vous incontournable de la vie démocratique de notre commune. Venez échanger en direct avec les élus du Conseil Municipal sur les sujets de votre choix : vie communale, sécurité, projets, etc. Chaque soirée démarrera par un rapide point d'étape sur les dossiers et sujets évoqués lors des précédentes réunions. Bien évidemment la majeure partie de soirée, sera consacrée à la prise de parole libre des Spicéens suivie des réponses données en direct par les élus. Pour mieux s'adapter aux disponibilités de chacun, deux réunions vous sont proposées : Mardi 15 Novembre et Jeudi 17 Novembre, à 19h au Foyer Rural.

DEUX SOIRÉES AU CHOIX

**MARDI 15 NOVEMBRE
& JEUDI 17 NOVEMBRE**
À 19H AU FOYER RURAL

**PAROLE AUX
SPICÉENS**

ÉCHANGEZ EN DIRECT AVEC
LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

AU PROGRAMME DES DEUX SOIRÉES :

POINT D'ÉTAPE SUR LES DOSSIERS ABORDÉS LORS DES PRÉCÉDENTS TEMPS D'ÉCHANGES
PRISE DE PAROLE LIBRE DES SPICÉENS ET ÉLÉMENTS DE RÉPONSE EN DIRECT PAR LES ÉLUS

UN VERRE DE L'AMITIÉ CLÔTURERA LES ÉCHANGES

LES EPESSES

ENERGIE

Eclairage public : l'actualité énergétique impose le maintien des horaires restreints



La réduction des horaires de l'éclairage public, mise en place il y a plusieurs mois maintenant, aura amené son lot de réactions négatives comme positives. L'actualité et la hausse constante des coûts de l'énergie valident sans conteste cette décision, salubre pour les finances communales. Comme indiqué précédemment, ce qui se voulait une expérimentation au départ, a fait l'objet d'ajustements selon les différents retours qui ont été faits à la Municipalité, rien n'est gravé dans le marbre.

Pour ceux qui s'offusquent car « *Les ampoules ont juste le temps de chauffer avant de s'éteindre* » (extrait d'un message relativement virulent reçu en Mairie), il paraît important de rappeler le fonctionnement de l'éclairage public : en soirée, l'allumage se fait de manière automatique grâce à des capteurs de luminosité, à la tombée de la nuit ou en raison d'un ciel très couvert. L'extinction, quant à elle, est programmée à 21h30. Seuls quelques points stratégiques restent allumés, notamment en centre bourg. Au petit matin, c'est le fonctionnement

inverse qui se produit, l'allumage est programmé à 6h30, notamment pour le transport scolaire. L'extinction reste automatique grâce aux capteurs de luminosité évoqués précédemment. Les durées d'éclairage jugées trop courtes, souvent en mi-saison, s'expliquent donc par ces automatismes lorsque la tombée de la nuit se fait peu avant 21h30 et inversement le matin.

A noter :

La question qui anime le débat public et certains médias concernant les illuminations de Noël a été tranché pour les Epesses. Pour préserver l'esprit festif de cette période, si important en ces temps atteints par la sinistrose, aucun changement ne sera opéré à ce sujet. En effet, les illuminations sont 100% en ampoules LED économiques et les heures de fonctionnement sont calées sur l'éclairage public. La période de fonctionnement sera également inchangée avec une mise en route fin novembre pour un démontage début janvier.

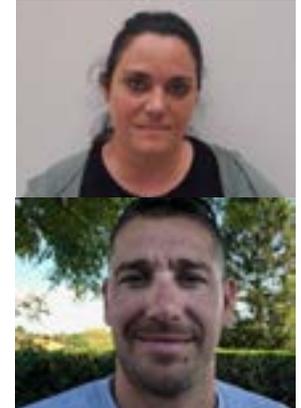
PERSONNEL COMMUNAL

Ça bouge dans les services !

Nous souhaitons la bienvenue à 2 nouveaux agents qui ont rejoint les services de la commune.

Mégan LE MOULLAC est arrivée le 15 septembre dernier en provenance de la commune des Herbiers. Elle a intégré l'équipe des espaces verts, désormais dirigée par Nicolas FORTIN, à la suite du départ en retraite de Laurent GASCHET.

Quant à Adrien DROUET, il arrive de la commune de Mauléon. Il intègre l'équipe bâtiments – voirie pour compléter le binôme avec Patrice LERIN sur la partie maintenance des bâtiments.



TALENTS SPICÉENS

Valelia Muni Toke nommée Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres

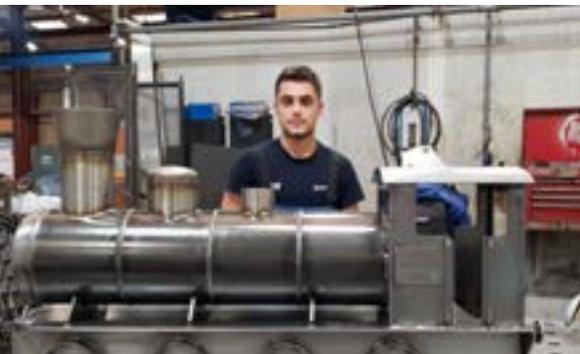
Bien que datée de quelques mois - l'information ne nous était pas encore parvenue - la décoration de la Spicéenne et Wallisienne, Valelia Muni Toke, se devait d'être mentionnée dans ce magazine ! Chercheuse en anthropologie à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), membre du laboratoire SeDyL (CNRS - INALCO - IRD), Valelia travaille sur les politiques de l'Etat dans les Outre-mer, notamment sur les langues régionales et les ressources des fonds marins.

En tant que membre du conseil scientifique de l'Observatoire des pratiques linguistiques (Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Ministère de la culture), la docteure en sciences du langage a participé à l'organisation des Etats généraux du multilinguisme en Outre-mer en 2011 puis en 2021. Cette tâche lui a valu d'être décorée du prestigieux titre de Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres. La distinction honorifique lui a été décernée par Madame Roselyne Bachelot, alors Ministre de la Culture, le 29 Octobre 2021. La Municipalité présente à Valelia Muni Toke ses plus vives félicitations pour cette nomination !



TALENTS SPICÉENS

Un beau palmarès pour la jeunesse



Levy Soullard, un employé en or chez Bourasseau Industrie

Entré dans l'entreprise il y a 5 ans pour y effectuer son CAP, puis son Bac Pro, le jeune homme de 20 ans, originaire de Beurepaire a remporté le titre de Meilleur Apprenti de France en soudage au printemps. Il monte ainsi sur la plus haute marche 3 ans après avoir déjà obtenu une médaille d'or départementale et régionale.

Sa locomotive de plus de 32 kilos lui a demandé près de 75 heures de travail effectué au sein de son école à la Roche sur Yon. Le thème était imposé et tous les candidats devaient réaliser la même pièce, le jury les départageant sur 12 critères techniques. Ce qui a fait la différence selon Levy c'est la précision de ses cotations de soudage, la qualité de ses techniques de soudage et le visuel impeccable grâce à un vernis méticuleux.

Levy a réussi cette année sa mention complémentaire en continuité de son bac pro et est désormais salarié chez Bourasseau Industrie où son œuvre est présentée dans le hall de l'entreprise.

La locomotive partira prochainement au Japon pour un concours international organisé par un client de l'entreprise. c'est une fierté de plus pour Levy, mais aussi pour le dirigeant de l'entreprise, Christophe Gaboriau, ainsi que pour Christophe Lucas, soudeur et monteur chez Bourasseau son tuteur ces dernières années.

L'or pour Valentin Terrien en qualité d'installateur thermique

C'est avec une maquette d'une partie de chaufferie avec plancher chauffant que Valentin, 17 ans, a remporté la médaille d'or au concours Meilleurs Apprentis de France (MAF) en catégorie Installateur thermique dans le Jura en juin dernier.

Il succède ainsi à son frère Matéo qui avait également obtenu l'or en 2021 et permet à l'entreprise Florent Lanoue d'obtenir une deuxième médaille d'or qui récompense ainsi la qualité de la formation au sein de l'entreprise. (Denis Caillaud, son maître de stage est présent sur la photo avec Florent Lanoue). ...



... En plus de la qualité d'exécution de ses soudures et du respect précis des cotes, ce qui a séduit le jury est l'originalité de la partie libre de sa maquette où il a créé en cuivre et acier des symboles de la région d'accueil du concours (montagne, chamois, lynx et logo du parc national).

Suite à l'obtention de son CAP, Valentin est en 1ère année de Brevet Professionnel en alternance en Génie Climatique et Sanitaire à l'Arforbat de la Roche sur Yon. Il attend désormais le début 2023 pour aller chercher avec fierté sa médaille à Paris.

Caly Derand remporte la médaille d'or au concours Meilleurs Apprentis de France (MAF) en catégorie fleuriste

Caly Derand remporte la médaille d'or au concours Meilleurs Apprentis de France (MAF) en catégorie fleuriste

C'est en classe de 4^{ème} que Caly découvre ce qui va devenir sa passion et son futur métier : elle prend alors des cours d'art floral sur la commune. Elle confirmera son choix lors d'un stage de 3ème chez Florenade sur la commune voisine de St Laurent/Sèvre puis entrera après la 3ème au CFA à la Louisère pour préparer un CAP en alternance.

Après deux années de formation et de travail, elle décroche au printemps la médaille d'or départementale puis régionale.

La jeune Spicéenne de 17 ans se présente alors en juin au concours national où elle devra réaliser 5 épreuves techniques pendant plus de sept heures. Pression supplémentaire ce concours se déroule en public.

Caly décroche à nouveau la médaille d'or en réalisant notamment sur l'épreuve du sujet libre, une chevelure fleurie sur un tableau street art qu'elle a fait réaliser en amont par un grapheur de la Roche Sur Yon. Sa médaille l'attend désormais à Paris où elle ira la chercher en début d'année 2023 lors d'une remise officielle.

Avec désormais son CAP en poche, Caly poursuit ses études par un Brevet Professionnel qu'elle effectuera toujours en alternance dans la boutique Florenade qui la forme depuis ses débuts.

Celle qui affectionne particulièrement les techniques du bouquet et du piquage espère un jour ouvrir sa propre boutique.

Un bel avenir se profile pour ces jeunes, la municipalité leur souhaite de continuer à briller et adresse à chacun de chaleureuses félicitations pour ces distinctions !



TRAVAUX

Les chantiers en cours sur la commune

Différents travaux évoqués ces derniers mois lors de discussions, de réunions ou d'échanges informels, vont commencer. Après le temps de la décision, du vote des budgets, de l'achat des matériels, des commandes auprès des prestataires, arrive le temps de la mise en œuvre. Les riverains des sites où les travaux ont lieu sont les premiers informés.

Lotissement de la Vachonnière

Sur l'espace vert du lotissement de la Vachonnière, situé entre les maisons et la rocade, les services de la commune ont nettoyé, enlevé les débris et autres parpaings qui avaient été déposés sur cet emplacement.



© Mairie des Epesses

Dans un second temps, les travaux ont consisté à niveler et reprofiler l'ensemble de la surface afin de permettre l'infiltration des eaux de pluie. La plantation d'une haie plus ou moins large selon l'espace disponible le long du grillage de la rocade est ensuite prévue. A terme cela va offrir une occultation visuelle de la route et atténuer le bruit de la circulation.

Réfection des toitures de la MARPA et du restaurant scolaire

Ces deux bâtiments ont une partie de leur toiture en terrasse qui ne répond plus aux attentes d'étanchéité.



© Mairie des Epesses

L'entreprise retenue pour les travaux est en train de procéder à l'enlèvement de l'ancienne toiture, au nettoyage, à l'étanchéification, ainsi qu'à la modification de certains éléments d'évacuations des eaux de pluie.

A la MARPA la partie de toiture concernée est celle au-dessus du hall d'accueil et de l'espace restauration. Pour le restaurant scolaire c'est au-dessus du bureau et de la petite salle.

Circulation et sécurisation :

Des travaux de peinture sont en cours dans certaines rues des Epesses. C'est le cas notamment rue Pierre de Coubertin avec la modification de deux carrefours et la mise en place de stops. Le tracé de l'accès pompier au terrain de foot qui accueille l'hélicoptère en cas de besoin a été refait, tout comme les emplacements de stationnements auprès de l'église, et rue Maréchal de Lattre de Tassigny. Rue du Puy du Fou c'est un passage piéton dans la partie étroite près du centre bourg qui a été matérialisé comme demandé lors des réunions de quartier. D'autres aménagements sont prévus dans les semaines à venir pour répondre à la demande de sécurisation.

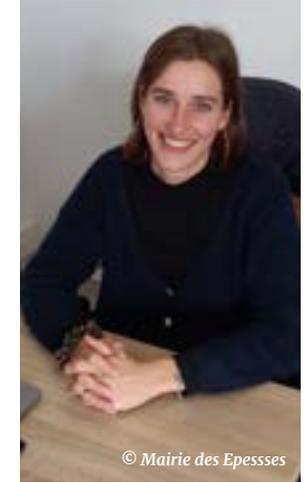
Enfin, ceux qui utilisent les divers sentiers de randonnée auront pu voir que le Département a fait élaguer ou abattre certains arbres ou branches quand cela était nécessaire.

SANTÉ

Jehanne Meney, infirmière, recrutée comme assistante médicale au Pôle Santé

Mme Jehanne Meney, infirmière, a récemment été recrutée en tant qu'assistante médicale par les Docteur Dusenne et Docteur De Courcy.

En tant qu'assistante médicale, Madame Meney a pour rôle de faciliter la vie des patients et de libérer du temps médical aux médecins. Ainsi certains actes médicaux peuvent désormais lui être confiés : renouvellement d'ordonnance, vaccins, électrocardiogramme, écoute, test dépression, etc. Son travail comporte aussi une partie de gestion matérielle et administrative du cabinet médical pour, une fois encore, permettre aux médecins de consacrer plus de temps à leur patientèle. Souhaitons-lui la bienvenue !



© Mairie des Epesses

ENTREPRISE

Clinique vétérinaire des Collines : ouverture imminente aux Epesses !

La commune a la chance de voir s'installer une clinique vétérinaire. Située route de Saint Mars la Réorthe, elle ouvrira autour du 15 novembre prochain. Plus d'informations prochainement.



ENTREPRISE

La Belle Datcha s'installe aux Epesses

Une nouvelle boutique a ouvert ses portes depuis le 1^{er} juillet, au 20 rue de l'Industrie. La Belle Datcha c'est une boutique chaleureuse qui propose des bougies parfumées coulées à la main sur place des objets senteurs, et fleurs séchées. La cire de soja utilisée est sans OGM, les parfums de Grasse sans CMR et Phtalate. A découvrir les lundis de 10h à 13h et du mardi au samedi de 10h à 19h.



ENTREPRISE

Romain Caillaud, photographe

Passionné par la photographie depuis de nombreuses années et par ce qu'elle fait vivre, Romain a choisi d'en faire son activité professionnelle. Avec son regard artistique et moderne, ses images sont empruntées d'un style qui lui est propre. Il attache une importance particulière à l'environnement des scènes photographiées, à l'humain, aux émotions ; à l'accomplissement de vos projets.

Basé aux Epresses, Romain propose différentes prestations. Pour les particuliers qui souhaitent mettre en images leurs moments de vie, leurs envies, leur personnalité, conserver des souvenirs, Romain saura capturer ces instants pour les rendre inoubliables. Pour les professionnels qui veulent promouvoir leur entreprise ou leur association avec une communication visuelle adaptée et de qualité ou pour valoriser leur activité, optez pour un photo-reportage percutant. Il saura mettre en valeur vos produits et votre savoir-faire de manière authentique. Dans sa perspective de développement de l'entreprise, Romain proposera également le service «photo d'identité» à partir de 2023.

N'hésitez pas à aller sur son site www.romain-caillaud.fr et pour toute demande, caillaudromain.pro@gmail.com ou 06.69.73.81.20.



ENTREPRISE

Tessier : Damien Sachot rejoint Evelyne Tessier dans la gérance de l'entreprise

Arrivé au sein de l'entreprise en tant qu'apprenti en 2003, celui qui a contribué largement au développement de l'entreprise avec son savoir-faire, son travail de qualité et son investissement, est désormais associé depuis le 1^{er} Septembre 2022.

Grâce à l'accompagnement d'Evelyne Tessier depuis 19 ans, Damien Sachot a pu développer de nombreuses compétences, s'investir pleinement dans l'entreprise et s'épanouir dans son métier de maçon.

C'est donc une suite logique, pour les deux associés qui ont la même vision et des attentes similaires pour le futur de l'entreprise.

contact@sarltesier.fr



ENTREPRISE

La Cambuz, cave épicerie fine ouvre ses portes prochainement

Le 15 octobre, la commune aura le plaisir de voir s'installer un nouveau commerce, une cave & épicerie fine.

Destinée à la fois aux particuliers, aux associations et aux entreprises, la CAMBUZ offrira un large choix de vins, bières et spiritueux ainsi que des produits destinés à l'apéritif (terrines, tapenades, saucissons, cafés, chocolats, etc. ...)

Son futur gérant, Monsieur Olivier Coutand, secondé par sa compagne Valérie, a la volonté de faire de la Cambuz un lieu de convivialité, d'échanges, de conseil et avant tout un endroit chaleureux où passer un bon moment.



Originaire de Sèvremont (la Pommeraie sur Sèvre) et habitant aux Châtelliers Chateauroux, Olivier est en reconversion professionnelle après 30 années dans le milieu agricole. Afin de mener au mieux ce nouveau projet il a effectué une formation certifiante près

de Toulouse sur les vins, les cépages, les méthodes de dégustation ou encore les accords mets & vins.

Les produits proposés seront principalement issus de circuits locaux. La CAMBUZ souhaite s'inscrire dans une vraie démarche environnementale : une offre de produits bios sera présentée ainsi qu'un service de consigne pour les bières.

Les clients pourront également trouver des paniers cadeaux élaborés à la demande.

A terme, un bar à bières et vins sera installé à l'extérieur pendant la saison touristique.

Des soirées à thèmes seront aussi proposées sur inscriptions avec des animateurs extérieurs (dégustation rhum, whisky, beaujolais nouveau par exemple).

Pour les fêtes, anniversaires, mariages ou événements associatifs, la CAMBUZ proposera des locations de tireuses à bières.

Située route de Saint Mars dans l'ancienne maison de gardien des établissements Grimaud, la CAMBUZ sera ouverte du mardi au samedi de 9H30 - 13H00 et de 15H30 à 19H00

Contact :
Olivier COUTAND
06.27.35.04.28

VIE CITOYENNE

Le Conseil Municipal des Enfants



© Ouest France

En juin, les futurs élèves de CM1 et de CM2 des écoles St Exupéry et St Joseph ont élu les nouveaux représentants du Conseil Municipal des Enfants. Les candidats étaient nombreux cette année pour 12 places. Après avoir présenté leurs idées, élaboré leurs affiches et fait leur campagne en classe, ont été élus :

- Margot Arnou, Ilyes Bertrand, Johan Girardeau, Albin Jadaud, Léonie Lanoue, Capucine Ménard, Augustin Meunevriev et Janelle Sachot pour l'école St Joseph.

Ces jeunes, élus pour 2 ans, se réunissent une fois par mois pour travailler ensemble afin de proposer des actions à l'ensemble des familles spicéennes.

- Bérénice Brochard, Eloïs Cogny, Mathilde Louchard et Enguerran Voleau pour l'école St Exupéry.

SÉCURITÉ

L'école publique va s'équiper d'un système d'alarme

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté, l'école St Exupéry va être équipée d'un système d'alarme centralisé. Lors des exercices obligatoires d'évacuation, de confinement ou d'alerte intrusion, la directrice pourra prévenir les enseignantes de chaque classe depuis son bureau. Ce système d'alerte plus moderne et efficace remplacera la vieille « corne de brume ». Cet équipement est subventionné par la Préfecture de Vendée à hauteur de 20 %.



JEUNESSE

Les jeunes Spicéens travaillent durant l'été



© Mairie des Epesses

C'est un rituel, chaque période de vacances scolaires offre son lot de chantiers citoyens proposés par la commune.

Cette fois-ci, Clémence Gabard et Jenny Bourdeau, deux jeunes spicéennes accompagnées par des bénévoles, Eric Bonhomme et Jean-Marie Billaud, ont eu pour mission de trier les bouchons retrouvés dans les récupérateurs dédiés.

Dans la commune, deux collecteurs sont mis à disposition du public pour récolter les bouchons au profit de l'association «Les bouchons de l'avenir».

Le lundi 1^{er} août, les bouchons ont été pesés, affichant la très belle récolte de 110 kg. L'association «Les bouchons de l'avenir» se charge ensuite de les vendre au meilleur prix à un recycleur. Le bénéfice de la vente est dédié à l'aide des personnes en situation de handicap.

JEUNESSE

Un service de soutien scolaire en ligne : bilan positif aux Epesses

Depuis l'ouverture de ce service il y a un an, 58 familles se sont inscrites. Prof Express a comparé ce chiffre avec deux communes similaires qui sont partenaires depuis septembre 2021. Ces deux communes ont entre 45 et 55 inscrits. Le bilan est donc plutôt cohérent et positif pour la commune des Epesses.

Ce mois-ci, Prof Express propose de mettre en lumière la rentrée. L'élève usager a la possibilité d'accéder à des ressources pédagogiques numériques, incluant des modules pour les révisions

du brevet et du baccalauréat. L'élève peut interroger en ligne, par téléphone ou classe virtuelle, le soir sur des heures de permanence, un enseignant certifié par l'Education nationale pour de l'aide aux devoirs individualisés.

L'abonnement à Prof Express est une chance. Il permet à tous les enfants domiciliés sur la commune de bénéficier gratuitement et en illimité d'un accès à notre plateforme de soutien scolaire en ligne, du CP à la Terminale.

SOCIAL

La MARPA en fête !

Le 11 juin, sous un soleil radieux, résidents, familles, personnel et élus se sont retrouvés pour fêter les 30 ans de la Marpa. Le trompettiste « Bernard » a animé cet après-midi. Certains se sont essayés à quelques pas de danse.



© Mairie des Epesses

Le 7 juillet, Gaby Malard a fêté ses 100 printemps. Pour l'occasion, la famille, les résidents, le personnel se sont réunis pour l'aider à souffler ses bougies.



© Mairie des Epesses

VIE CITOYENNE

Le groupe « La parole des aînés » en formation sur la gestion différenciée

Le Jeudi 23 juin, le groupe des aînés accompagné d'agents de services techniques et d'élus ont participé à une formation sur la gestion différenciée au Centre d'Initiative pour l'environnement (CPIE) à Sèvremont. Cette formation a permis à la plupart des participants de découvrir ce qu'était la gestion différenciée (technique souvent mal connue et mal interprétée) et les formes qu'elle pouvait prendre. Les agents des services techniques ont pu approfondir leurs connaissances afin de poursuivre la mise en place de ces pratiques sur notre commune. Après une formation théorique, les participants ont visité les jardins et découvert des exemples de gestion différenciée appliqués sur le site.

Un grand merci à Emmanuel Jarny qui a accompagné le groupe tout au long de la matinée et qui a su transmettre des éléments essentiels à cette gestion à savoir : adapter l'entretien à l'usage, à l'intérêt paysagé et écologique ; entretenir autant que possible mais aussi peu que nécessaire.



© Mairie des Epesses

URBANISME

Nouveau : Une permanence urbanisme pour vous aider dans vos projets

A compter du mois d'octobre, les instructeurs des autorisations du droit des sols (ADS) tiendront des permanences dans toutes les mairies du Pays des Herbiers. « Ces permanences sont ouvertes à tous les porteurs de projet (particuliers et professionnels) qui souhaitent être conseillés dans leurs démarches d'urbanisme pour un projet situé dans la commune où se tient la permanence. » précise Luc Soulard, Vice-Président en charge de l'Aménagement.

Lors de ces permanences, les instructeurs :

- renseigneront sur la faisabilité des projets en fonction des règles d'urbanisme en vigueur,
- conseilleront sur les procédures d'urbanisme à réaliser (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, etc.),
- accompagneront les demandeurs

- dans la constitution du dossier,
- étudieront les avant-projets présentés pour rendre un premier avis sur la faisabilité et la qualité des pièces du dossier,
- répondront aux interrogations sur les dossiers en cours d'instruction lorsque ceux-ci ont fait l'objet d'une demande de complément.

Sur rendez-vous uniquement (45min), les instructeurs interviendront uniquement sur les dossiers d'urbanisme à venir ou en cours. A noter qu'ils ne seront pas mesure de vous renseigner sur toutes questions concernant le cadastre, les servitudes privées, la voirie, etc. si celles-ci ne sont pas liées à votre projet d'urbanisme.

Tous les lundis de 14h00 à 17h00 sur rendez-vous uniquement en appelant au : 02 51 91 29 80 ou en envoyant un mail : urbanisme@cc-paysdesherbiers.fr

ASSOCIATION

Comment modifier les informations sur le site internet de la commune

Les associations de nos 8 communes contribuent au rayonnement du Pays des Herbiers. C'est pourquoi, la Mairie des Epesses et la Communauté de communes vous accompagnent, vous soutiennent et souhaitent vous donner encore plus de visibilité.

La Communauté de communes du Pays des Herbiers met en ligne sur son site internet, et également sur les sites internet de ses communes membres*, un annuaire gratuit des associations du Pays des Herbiers.

... Vous avez la possibilité d'apparaître sur le site de la commune et/ou sur celui de l'intercommunalité. Vous pouvez aussi ajouter et modifier directement les informations vous concernant (activités, logo, réseau social...).

Vous souhaitez modifier votre fiche association

- Rendez-vous sur www.les-epesses.com
- Puis cliquez sur « annuaire de contact » (en bas de la page d'accueil)
- Recherchez votre association grâce au moteur de recherche.
- Cliquez sur votre fiche puis sur « proposer des modifications »

Votre demande sera ensuite traitée dans les meilleurs délais.

Vous souhaitez créer votre fiche association

Si votre structure n'est pas enregistrée et que vous souhaitez apparaître dans cet annuaire, alors :

Rendez-vous sur www.les-epesses.com

- Puis cliquez sur « annuaire de contact » (en bas de la page d'accueil)
- Dans la colonne de droite, cliquez sur le bouton « proposer un contact »
- Puis complétez les champs

Votre demande sera ensuite traitée dans les meilleurs délais.

Vous souhaitez supprimer votre fiche association

Envoyez un courriel à communication@les-epesses.com en indiquant bien le nom de la fiche à supprimer

... et de venir en aide aux victimes du le Président. Pays des Herbiers.

S'inscrivant dans le cadre du CISPD – Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance – ce contrat rejoint également le Plan Local Unique Santé Social (PLUSS) élaboré conjointement par la Communauté de communes, l'ARS et la CAF. L'une de ses actions étant d'accompagner les associations aidant les personnes vulnérables.

« Dans la continuité de nos actions et de nos engagements, il était indispensable de signer, ensemble, ce contrat, nous permettant de mettre en commun nos moyens humains et financiers afin de venir en aide aux victimes », explique Christophe Hogard, Président du Pays des Herbiers.

Ce contrat ouvre ainsi la voie à l'élaboration d'un plan d'actions spécifiques construit avec les acteurs du territoire. « Une organisation « en réseau » va se développer sur le Pays des Herbiers afin de favoriser le repérage en amont des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles et d'optimiser leur prise en charge et leur accompagnement », ajoute

le Président. La vocation du contrat local contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles, signé ce 28 juin, par le Pays des Herbiers :

- s'engager collectivement à lutter contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles,
- favoriser un partage d'informations entre les forces de l'ordre, le Parquet, les acteurs du champ sanitaire et social, ainsi que les élus locaux, afin de repérer le plus en amont possible les victimes de violences,
- améliorer la prise en charge des victimes grâce à une coordination réalisée par des référents, élus et agents désignés dans chaque commune,
- prévenir et agir sur des situations de violences dans leur globalité,
- organiser un suivi des situations et la reconnaissance du travail de chacun des partenaires,
- mettre en place des actions de prévention, sensibilisation et de communication sur les violences.

SOCIAL

Les communes du Pays des Herbiers engagées contre les violences conjugales



Fin juin, les Maires des 8 communes du Pays des Herbiers ainsi que leurs partenaires tels que l'État, le Parquet, le Département, le Centre Hospitalier,

l'Éducation nationale et les associations concernées ont signé un contrat local contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles afin de prévenir les situations ...



ÉCOLE PUBLIQUE

L'école Saint-Exupéry

Une fin d'année en musique

En juin dernier, pour clôturer le projet sur la découverte de l'Océanie, tous les élèves de l'école ont pu bénéficier de plusieurs interventions de Carine Baty musicienne. Elle les a initiés au ukulélé. La fête de l'école fut l'occasion de présenter aux parents ce qu'ils avaient appris.



L'école labellisée E3D (école en démarche de développement durable)

Pour obtenir ce label, le projet d'aménagement du jardin a été mis en avant avec l'installation d'abris à animaux naturels, d'une zone prairie, la plantation d'arbres fruitiers et d'aromates. Tous les élèves de l'école ont été acteurs dans ce projet qui va perdurer. De nouveaux aménagements sont déjà prévus !



Le passeport du civisme.

En septembre, les élèves de CM2 se sont vus remettre officiellement le passeport du civisme par Monsieur le maire. Diverses missions citoyennes leur seront proposées au cours de l'année.

De nombreux projets attendent les élèves encore cette année (La découverte de l'Europe du Nord, L'eau : une ressource à mieux gérer et préserver, une sensibilisation au handicap qui se finalisera avec une course solidaire,...)



Informations et Inscriptions École Saint Exupéry

Contactez l'école
au 02.51.57.38.15 ou par mail à ce.0850300p@ac-nantes.fr.

Informations concernant l'école sur le site internet :
ecolesaintexupery-lesepesses.e-primo.fr

ÉCOLE PRIVÉE

L'école Saint Joseph



Voilà une nouvelle année commencée ! Les 243 élèves, 15 enseignants, 8 salariés OGEC et 3 AESH ont repris le chemin de l'école avec un slogan : « Ocotofun, Action ! » Les Ocotofun, ce sont les 8 boules d'énergies que nous allons découvrir et faire grandir pour nos élèves, de la Petite Section au CM2 !... Avec des temps d'échange entre classes, de découverte et aventures intergénérationnelles, sous un souffle de pédagogie positive...

l'OGEC et de l'APEL : animations, travaux de peinture et entretien des bâtiments...



Notre communauté éducative souhaite « reverdir » les cours de récréation.

Quelques dates à retenir :

- le vendredi 18 novembre, assemblée générale APEL/OGEC
- Le samedi 26 novembre, marché de Noël
- Le samedi 13 mai : marche gourmande
- Le dimanche 18 juin : Kermesse



Une année riche en projets pour chaque classe, mais aussi pour les familles représentées par les bureaux de

Informations et Inscriptions École Saint Joseph

Contactez l'école
au 02.51.57.44.26 ou par mail à contact@ecole-stjoseph-epesses.fr

Informations concernant l'école sur le site internet :
www.ecole-stjoseph-epesses.fr

Les associations ont la parole

Cet espace est dédié à la communication des associations. Pour être publié dans la prochaine édition du magazine à paraître en décembre, faites-nous parvenir votre article et ses photos avant le 20 novembre, **via le formulaire sur le site internet de la commune.**

UNC

L'UNC RASSEMBLE, les hommes et les femmes de toutes les générations qui servent ou ont servi la France, les orphelins de guerre et les veuves du monde combattant. L'UNC AGIT pour la défense et les intérêts du monde combattant, en particulier, auprès des plus fragiles dans l'esprit de fraternité et de solidarité. L'UNC CONTRIBUE à la formation civique des jeunes générations. A la promotion de la mémoire de toutes les victimes militaires, civiles et des Morts pour la France. L'UNC c'est construire l'avenir avec les AFM, OPEX et SOLDATS

DE FRANCE nos valeurs sont les vôtres alors rejoignez-nous.

Philippe PICOT - Président
philippelepesses@gmail.com



Les pêcheurs réunis

La période estivale a vu une fréquentation importante de pêcheurs à l'étang de la Bretèche et c'est une très bonne nouvelle. Il y a une ombre sur ce constat positif, le non respect des règles de pêche spécifiques à cet étang. Une carte de pêche fédérale annuelle ou journalière est OBLIGATOIRE, achat sur le site internet de la Fédération de pêche de la Vendée ou au magasin la CAVAC des Epesses et je dois également rappeler que la pêche avec un vif ou un leurre est strictement interdite. L'amende pour une pêche sans carte est de 145€ et de 78 € pour un mode de pêche prohibé. Les gardes fédéraux vont faire plus de contrôle.

L'étang de l'Aujardière a un niveau très bas et donc la pêche y est pratiquement impossible et je le regrette. L'étang est la propriété du Département, les services concernés connaissent la situation et vont tenter d'y remédier (Article écrit le 19 septembre). La Sèvre Nantaise elle aussi a un débit faible, limitant les zones de pêche, je n'ai pas souhaité y faire interdire la pêche sur certains secteurs, je compte sur le bon sens de tous.

Claude MURZEAU - Président

La FIQS

Nous sommes désormais à quelques mois de notre fête bisannuelle et le bureau, comme à son habitude, s'active pleinement pour que cette journée soit à la hauteur de l'évènement ! Vous ne le savez peut-être pas encore mais le 25 juin 2023, nous fêterons les 20 ans de l'association. Et, pour fêter comme il se doit cet anniversaire, nous vous concoctons de belles surprises ! Elles vous seront communiquées au fil de l'eau et nous ne manquerons pas d'informer vos capitaines de quartiers qui sauront vous les transmettre et vous donner envie de venir passer un bon moment. 20 ans, ce n'est

pas rien ! Et justement, cela n'aurait pas été possible et ne serait pas possible sans l'engagement des bénévoles qui œuvrent pour faire vivre notre association depuis toutes ces années. Nous ne manquerons pas de les mettre à l'honneur lors de cette journée.

Alors, n'oubliez pas de bloquer la date dans vos agendas !

A très vite...

Nicolas MOREAU - Président

Les Epesses Volley-ball

Le dimanche 24 juin s'est tenu notre tournoi annuel de volley sur Herbe au stade de la Colonne. Cette belle manifestation a rassemblé 28 équipes.

Puis le 28 Juin dernier a eu lieu une Assemblée Générale Extraordinaire où a été voté la dissolution du club des Epesses Volley-Ball et la Fusion avec le Vendée Volley-Ball Club Herbretais (VVBCH).

Suite à cette AGE s'est tenue l'AG de Fusion avec le club Herbretais où l'ensemble des licenciés ont voté favorablement. Le club de l'EHVB est né avec en co-présidence Olivier Chaignaud et Chloé Billaud.

Depuis fin Août les licenciés ont repris la route de l'entraînement avec Nicolas F.

- Les différents effectifs :
- 1 Équipe en PNF (Pré-Nationale Féminine) avec 9 joueuses
- 1 équipe en Départementale

- Féminine de 11 joueuses
- 2 équipes de M18 Féminine
- 1 équipe en M15 Féminine en 4x4
- 1 équipe en m13 Féminine en 4x4
- 1 équipe en m13 Masculin en 4x4
- 1 équipe en m11 en 3x3.
- 1 équipe mixte en competlib (loisirs compétitions en semaine)

1 groupe de fit-volley (activité sans compétition).

Ces équipes évolueront tout au long de l'année à la salle de l'amiral aux Herbiers où à la salle Multisports des Epesses.

Sportivement,
Les membres de l'association
Olivier CHAIGNEAU et Chloé BILLAUD



ADMR

A la fin de l'année, le Centre de Santé Infirmier (CSI) de la Sèvre se retrouvera sans bénévole. Si les infirmières et secrétaires du CSI sont encadrés par une responsable salariée, notre association locale est animée par une équipe de bénévoles qui assurent des missions liées au fonctionnement de l'association : trésorerie, présidence, secrétariat, gestion du matériel, missions de lien social (animations collectives, prévention). Actuellement, le bureau est constitué de 5 personnes qui cesseront leurs fonctions en décembre 2022.

Depuis sa création, le réseau ADMR tire sa force de ses bénévoles en pleine complémentarité des salariés.

Pour que notre association puisse

continuer à fonctionner efficacement et à assurer sa mission, nous avons besoin que de nouveaux talents bénévoles nous rejoignent régulièrement.

Contact :
CSI de la Sèvre les Epesses : 02 51 57 37 51
Annexe de Saint Laurent sur Sèvre : 02 51 67 84 85



APE

L'association des parents d'élèves de l'école St Exupéry a fait sa rentrée ! Au programme, rétrospective de l'année passée et mise en place des futurs projets. Nous allons mettre un point d'honneur une nouvelle fois à apporter un complément aux actions pédagogiques, tout en développant les notions de partage avec le café/brioche de début d'année. Cette action interviendra avant les vacances de la Toussaint. Accompagnés de l'équipe pédagogique, nous offrirons un temps d'échange et de convivialité entre les familles, nos enseignants ouvriront les portes des classes afin d'exposer les travaux réalisés depuis la rentrée. Cette année sera placée sous le signe de l'innovation avec l'arrivée de nouveaux membres, de nouvelles idées! Sans oublier les actions à succès, ventes de plants de légumes, de saucissons.

L'équipe APE
Yannick CHOUTEAU - Président



USESM



A l'heure où sont écrites ses quelques lignes, et après être remonté en mai dernier en première division, le club se porte très bien. Merci à nos supporters pour le soutien tout au long de la saison dernière. Nous savons que nous pourrons compter sur vous pour cette nouvelle saison avec de nouveaux objectifs : le maintien pour notre équipe première en départementale 1, la montée pour notre équipe réserve en départementale 3, et que chacune et chacun progresse et prenne du plaisir au sein du club.

Pour cette saison 2022/2023, le club a le plaisir d'accueillir Jean-Louis Guignard en service civique. Ce jeune des Herbiers aidera notre entraîneur des jeunes, Cyril Gautier dans ses différentes missions sportives et administratives.

Le club est désormais présent sur Instagram, vous pouvez suivre toutes les actualités et les résultats grâce à notre compte : usesmfoot.

Voici les dates à retenir : Fête du foot le 29 octobre 2022, Concours de belote le 28 janvier 2023, Tournoi des catégories U11/U13 le 26 août 2023, si le climat le permet. A ce propos, si nous sommes conscients de tout ce que la Municipalité met en oeuvre pour aider le club (entretiens des terrains, subvention, travaux divers), nous ne pouvons qu'espérer qu'une solution pérenne puisse être trouvée dans l'arrosage des terrains.

Sportivement.
Bénédicte BLAIS - Présidente

La Halte du Coeur

La Halte du Cœur est une association caritative reconnue d'intérêt général, qui distribue de l'aide alimentaire auprès des familles en situation de précarité et résidants en zones rurales.

Depuis 1986 et en réponse à une demande toujours grandissante, l'action de la Halte du Cœur, originaire de Beaupréau dans le Maine-et-Loire, s'est étendue à 9 départements.

Aujourd'hui la Halte du Cœur agit

sur votre territoire et, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire, apporte une aide alimentaire de qualité auprès de familles toujours plus concernées par la situation économique que nous connaissons.



Le comité des fêtes

Octobre rose se poursuit début novembre avec le comité des fêtes !

A vos agendas, le 5 novembre prochain, le comité des fêtes organisera une manifestation caritative au profit de l'association "l'art en mon sein", Krystell Lebrun sa présidente.

Face au cancer du sein : trois femmes, trois parcours, trois univers artistiques pour un engagement commun : la sensibilisation au cancer du sein.

Nous estimons avec conviction que le monde associatif, en l'occurrence le comité des Fêtes des Epesses, n'a pas uniquement pour vocation de proposer des festivités. Nous nous associons donc à l'association "l'art en mon sein" afin de mettre en valeur, envoyer un signe fort au courage de ces femmes à travers une exposition et des témoignages. Nous tenons à remercier l'équipe municipale qui mettra à disposition gracieusement le Foyer des Jeunes, lieu de l'événement.

Les Pas Pressés

La Commune des Epesses s'est associée à l'association des Pas Pressés et à «La Joséphine», course et marche 100 % féminine, organisée par La Roche-sur-Yon, Ville & Agglomération au profit de la Ligue contre le cancer de Vendée.

L'association des Pas Pressés a proposé une randonnée de 5km le 4 octobre dernier, 60 spicéens se sont réunis femmes et hommes pour la bonne cause.

Avec respect et humilité, les bénéfices de la soirée seront intégralement reversés à l'association qui œuvre auprès des femmes qui se battent contre le cancer du sein et qui réalise des opérations de sensibilisation à la maladie.

Au programme :

- Rassemblement au foyer des jeunes vers 18h.
- Départ pour une marche nocturne gratuite toute en lumière aux Epesses (accessible à tous)
- Exposition photographique et textuelle relatant des aventures humaines au foyer des jeunes.
- Animation musicale, bar et restauration permettront de prolonger la soirée.

Venez nombreux ! A très vite !!!

L'équipe du comité des fêtes.
Anthony PASQUIER - Président



Les Pélicans Gym



Les pélicans gym, championnes et vice-championnes de France

Nul doute que le weekend du 2 et 3 juillet 2022 restera gravé dans la mémoire du club des Pélicans gyms des Epesses. Après 2 années de report à cause de la pandémie, c'est une délégation d'une soixantaine de personnes (2 équipes de 12 gymnastes et une quarantaine de parents, entraîneurs, juges, supporters) qui a pris la route pour rejoindre le département du Rhône et la commune d'Arnas près de Lyon.

Cette compétition nationale de fédérale 3 (4ème niveau français) rassemble plus d'une centaine de club et plus de 1000 gymnastes venues de toute la France. Les compétitions se déroulent le samedi et c'est relativement confiant mais avec beaucoup d'impatience que toute la délégation attend le palmarès du dimanche matin.

L'explosion de joie retentit à l'annonce des résultats : les jeunes décrochent la médaille d'argent et les aînés sont sacrées championnes de France avec le record de points de la compétition. Cris de joie, embrassades, chants et bien sûr quelques larmes sont au rendez-vous et c'est avec toute cette

énergie que la délégation reprend la route pour être de retour aux Epesses sous les applaudissements d'un comité d'accueil fort sympathique.

Ces médailles valident une année exceptionnelle tant chez les filles que chez les garçons en terme de résultats et récompense l'implication de tous : entraîneurs, juges, bénévoles et parents. C'est aussi l'accomplissement de travail d'Oliver Merlet, enfant du club et entraîneur depuis 8 ans qui quitte le club en cette fin de saison.

Une nouvelle équipe d'entraîneurs pour la saison 2022 - 2023

Flora Beaujeaud (à droite) et Joey Picard (au centre) rejoignent Flavien Rondeau (à gauche) pour encadrer et entraîner les 310 licenciés du club pour cette nouvelle saison. Nous leur souhaitons la bienvenue pour continuer à écrire l'histoire du club.

Josué PEIGNÉ - Président



Expression des Listes

En application de l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, modifié le 1^{er} mars 2020, chaque liste représentée au Conseil Municipal dispose d'un espace d'expression dédié dans le magazine communal.

Spicéens, Ensemble, Avançons !

Le 16 septembre dernier, les nouveaux aménagements routiers de la rue Pierre de Coubertin étaient présentés sur la page Facebook de la commune des Epesses. Ce nouveau dispositif, mis en place pour plus de sécurité, n'aura pas manqué de faire réagir dans les commentaires de la publication ! Le moins qu'on puisse dire est que tout le monde n'est pas d'accord au sujet de ces nouveautés. Les différents participants au débat se partagent entre ceux qui se réjouissent de cette nouveauté et ceux qui s'y opposent avec, parfois, une certaine véhémence. Il s'agit-là d'un sujet de débat, parmi tant d'autres, qui illustre à merveille le débat démocratique et l'extrême difficulté de mettre tout le monde d'accord sur un sujet aussi simple puisse-t-il être. Ainsi, le rôle d'une assemblée démocratique telle que le Conseil Municipal est, en réalité, celui d'un équilibriste. Pour chaque dossier à trancher, il est indispensable de mettre les pour et contres dans une balance et de trancher en connaissance de cause. Inévitablement, chaque décision politique fait l'objet de commentaires. Charge aux élus d'écouter et de prendre en compte, ou non, les retours pour modifier, ou ne pas modifier, ce qui a été décidé puis, ensuite, de justifier les choix qui ont été faits.

Pour faire entendre vos idées, remarques et inquiétudes sur les différents dossiers communaux, nous vous attendons nombreux au Foyer Rural, les 15 et 17 novembre, lors des réunions «Parole aux Spicéens».

L'avenir des Epesses autrement

Pas de souhait de publication

Agenda des associations

- 29/10 - Fête du Foot - USESM - Salle Polyvalente
- 05/11 - Evénement caritatif - Comité des fêtes - Foyer des Jeunes
- 05/11 - Concours de belote - Club de l'amitié - Foyer Rural
- 11/11 - Cérémonie du 11 Novembre - UNC - Cimetière des Epesses
- 16/11 - Goûter des aînés - Municipalité - Salle Polyvalente
- 26/11 - Marché de Noël - APE - APEL - Municipalité - Place Mgr Bonneau
- 04/12 - Une naissance - un arbre - Municipalité - Aux services techniques
- 04/12 - Téléthon - Chorales et CME - Eglise des Epesses
- 16/12 - Fête de Noël - APE - Ecole St Exupéry
- 17/12 - Concours Interne Gym - Pélicans Gym - Complexe sportif
- 17/12 - Tournoi de Tennis de Noël - Association de Tennis - Complexe sportif

Etat civil

Naissances

20/04/2022	CAILLAUD	Gaëllis	Romain CAILLAUD et Léonie BRIDONNEAU
28/04/2022	THUILLIER	Léandre	Julien THUILLIER et Anne-Sophie CHAUVIN
12/05/2022	COUSIN	Léonie	Aurélien COUSIN et Adèle TEXIER
23/05/2022	CHOUTEAU	Alain	Yannick CHOUTEAU et Elodie RAVELEAU
17/06/2022	MORANDEAU	Gaspard	Nicolas MORANDEAU et Carine REVEILLER
20/06/2022	GABARD	Louise	François GABARD et Morgane BESNIER
17/07/2022	MONNEREAU	Victoire	Franck MONNEREAU et Marine JALLIER

Mariages

04/06/2022	Eddy CARRETERO & Mathilde CAILLAUD
09/07/2022	Bastien CAILLET & Laura ARNEAULT
16/07/2022	Arnaud GABORIEAU & Hélène TAVENEAU
27/08/2022	Alex GRIMAUD & Maëva GODARD
03/09/2022	Michel MARTINEAU & Marie COIFFARD
17/09/2022	Emmanuel FUSEAU & Paméla ABEME ZANG

Décès

14/05/2022	SOULARD	Léon	27/07/2022	VION	Bernard
18/05/2022	BOUDAUD	Albert	11/08/2022	PAVIOT	Marie-Thérèse
25/05/2022	BROCHU	Marie-Jeanne	16/08/2022	RONDEAU	Joseph
02/06/2022	SACHOT	Sébastien	29/08/2022	RIVIERE	Jean-Marie
24/07/2022	HUMEAU	Jean-Claude			

A noter : un évènement familial trop récent par rapport à la publication de ce magazine, une non-réponse des personnes concernées ou une opposition peuvent être à l'origine d'une non-publication dans cette rubrique.

DEUX SOIRÉES AU CHOIX

MARDI 15 NOVEMBRE
& JEUDI 17 NOVEMBRE
À 19H AU FOYER RURAL

PAROLE AUX
SPICÉENS

ÉCHANGEZ EN DIRECT AVEC
LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

AU PROGRAMME DES DEUX SOIRÉES :

POINT D'ÉTAPE SUR LES DOSSIERS ABORDÉS LORS DES PRÉCÉDENTS TEMPS D'ÉCHANGES
PRISE DE PAROLE LIBRE DES SPICÉENS ET ÉLÉMENTS DE RÉPONSE EN DIRECT PAR LES ÉLUS

UN VERRE DE L'AMITIÉ CLÔTURERA LES ÉCHANGES



LES EPESSES

Mairie des Epesses - 2 place Monseigneur Bonneau - 85590 Les Epesses
02 51 57 31 30 - mairie@les-epesses.com
www.les-epesses.com